



MRC de
L'Islet



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Les trois préfectures de la Côte-du-Sud présentent leurs attentes en vue de l'élection du 3 octobre

Côte-du-Sud, le 1^{er} septembre 2022 --- C'est lors d'une rencontre exploratoire le 11 août dernier que la préfète de la MRC de L'Islet, Mme Anne Caron, la préfète de la MRC de Montmagny, Mme Jocelyne Caron, ainsi que le préfet élu de la MRC de Kamouraska, M. Sylvain Roy ont mis en commun leurs attentes et leurs dossiers prioritaires à être présentés aux cinq (5) candidats en lice pour l'élection provinciale du 3 octobre prochain.

L'éléphant dans la pièce étant les services de santé et l'espoir d'une desserte efficace dans les trois régions, les élus-es souhaitent que les candidats s'engagent à mettre de la pression pour concrétiser les services de soins à domicile, pourtant reconnus comme étant source d'économie et le souhait de nombre de citoyens. Une oreille attentive est aussi souhaitée lors des requêtes des services préhospitaliers demandant de transformer les horaires de faction en horaires à l'heure. « Les entreprises de ce secteur peinent à recruter et même à conserver leur main d'œuvre, au point de mettre en péril l'exécution du service et le secours porté à notre population ! », disent-ils d'une seule voix.

« Enfin, nos soins de santé en région méritent de retrouver une gestion locale grâce à la nomination d'un cadre supérieur « avec pouvoir et moyens » dans chacune de nos MRC, question de retrouver une gestion plus près du territoire. Qui de mieux placé pour prendre les bonnes décisions en matière de santé locale que les ressources de proximité? Nous ne voulons plus d'un copier-coller à la grandeur de la province ! », ajoutent les élus.

Au chapitre de la connectivité, puisque les trois territoires se dirigent, lentement mais sûrement, vers un Internet à très fort débit, les élus-es de la Côte-du-Sud souhaitent maintenant que le gouvernement, de connivence avec le palier fédéral, mette tout en œuvre afin que la téléphonie cellulaire en région soit digne de ce nom, à très court terme. La pandémie vécue différemment qu'on soit en ville ou en campagne, accompagnée de l'obligation du télétravail, a certainement exacerbé cette faiblesse technologique.

Un développement encore plus décentralisé plaît aussi beaucoup aux élus-es : Plus de flexibilité et hausse de places en garderie pour que les listes d'attente soient éliminées sont aussi souhaitées. « Faire que monsieur « X » ou madame « Y » n'ait plus à choisir qui des deux restera à la maison plutôt que de travailler pour améliorer le sort de leur famille ». Ramener les délais d'immigration à un niveau acceptable pour permettre aux entreprises de respirer et de recommencer à grandir, le logement social et abordable, secteur qui nécessitera des milliards en

investissements, sont aussi dans les priorités des élus. « Notre député au lendemain du 3 octobre, devra mettre « ses bottines de travail ». Les urgences débordent... de gestes à poser. »

En tout respect aux territoires très étendus comme ceux de Côte-du-Sud, le MTQ doit réévaluer le financement pour le transport collectif selon les trois élus-es. « Les difficultés rencontrées nous sont uniques en cette période économique pour les distances à parcourir et les financements gouvernementaux. Rappelons que ce service est « vital » pour nos personnes plus vulnérables. »

Au global, le trio politique s'attend à ce que la circonscription conserve ses acquis et que la personne qui sera élue le 3 octobre travaille d'arrache-pied à les bonifier. Les trois élus sont d'avis que si l'on reconnaît que les trois territoires de MRC composant la circonscription de Côte-du-Sud sont très riches au chapitre de l'agriculture et de son histoire en enseignement agricole, il est clair que la pression sera maintenue sur le dossier du programme de médecine vétérinaire. On parlerait de retombées tangibles même au-delà de la Côte-du-Sud à ce chapitre. Qui plus est, la réussite de ce dossier viendrait assurément voir grandir et pérenniser les deux établissements collégiaux, sans oublier l'ITAQ et ses installations déjà toutes prêtes mais bien disposées à recevoir des améliorations.

« Si nous voulons que nos régions-MRC grandissent et remplissent pleinement leur mandat d'aménagement, de développement et d'attractivité, nous exigeons que le futur député de Côte-du-Sud s'engage à mettre de l'avant toutes ces demandes. », terminent les élus.

-30-

SOURCE :

Anne Caron, préfet

MRC de L'Islet
418-598-9370

Jocelyne Caron, préfet

MRC de Montmagny
418-246-5631 *15

Sylvain Roy, préfet élu

MRC de Kamouraska
418-492-1660 *223

Relations de presse;
Annie Lavoie
Conseillère aux communications
MRC de Kamouraska
alavoie@mrckamouraska.com
418 492-1660, poste 253